ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
14, 15 ET 16 DECEMBRE 2010, GATINEAU (QC) Résolution nº 53/2010

TITRE :	Développer une stratégie nationale pour améliorer l'accès aux communautés des Premières Nations du Nord et leurs infrastructures
OBJET :	Infrastructures
PROPOSEUR(E) :	David McDougall, Chef, Première Nation de St. Theresa Point, Man.
COPROPOSEUR(E) :	Jerry Knott, Chef, Première Nation de Wasagamak, Man.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. Les communautés nordiques et isolées des Premières Nations manquent d'infrastructures adéquates et essentielles de distribution d'eau et d'égout. Cette situation fait courir de sérieux risques sur le plan de la santé et du bien-être aux familles, aux aînés et aux enfants. Elle a aussi entraîné une augmentation du coût du transport pour raison médicale à cause de l'absence de services médicaux et sociaux dans les communautés;

B. Les communautés nordiques et isolées des Premières Nations manquent de soutien en matière de services ou de stratégies de gestion des urgences, par exemple pour entreprendre des activités de recherche et de sauvetage en vue de retrouver un membre de la communauté disparu ou pour assurer des secours d'urgence en cas d'accident dans une communauté éloignée;

C. Les communautés nordiques et isolées des Premières Nations manquent d'infrastructures routières adéquates. Cette situation cause une augmentation du prix de tous les éléments essentiels, en particulier des denrées périssables, tels les fruits, le lait et les légumes. De plus, l'absence d'infrastructures routières accroît la dangerosité de tous les transports;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 14e jour de décembre 2010 à Gatineau, Québec

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

D. Le réchauffement climatique a retardé le gel durant l'automne dans le Nord. Ce retard a contribué à la formation d'une couche de glace plus mince, à une fonte plus précoce au printemps et à une saison de route d'hiver plus courte.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent l'Assemblée des Premières Nations, le Chef national et le Comité exécutif de demander l'amélioration immédiate des infrastructures et de l'accès général des communautés du Nord et de faire considérer cette demande comme une priorité car cela contribuera à améliorer la sécurité, la santé et le bien-être des familles et citoyens des communautés des Premières Nations, à faciliter les transports, à réduire le prix des éléments essentiels et à élargir les perspectives d'activité économique.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 14e jour de décembre 2010 à Gatineau, Québec